



Transition écologique oblige, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants en trottinette électrique cette année. Pour la traditionnelle fête des illuminations il a livré les chocolats aux enfants en optant pour une balade décarbonée dans le village accompagné de ses deux lutins.

#Lebourgdunvillageoùil faitbon vivre

Permanences Mairie

Tous les mercredis de 8h30 à 12h00 l'association Intermédiaire INTER'ACTIF met en contact du personnel et des employeurs pour des missions de travail.
Le 2ème mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00 présence de la Maison France Service de la Communauté de Communes de la côte d'Albâtre

Etat-civil

* **Mariages : tous nos vœux à**

-Isabelle Pigeard et Jean-Claude Gouyet le 13 mars

-Charlotte Baron et Yvan Meteyer le 7 août

-Virginie Lacour et André-Pierre Hulin le 18 septembre

* **Naissances : félicitations aux parents de**

-Mahé Dheret-Dupart le 28 juin

-Léonie Aublé le 4 juillet

-Basile Borg le 4 juillet

- Charlotte ONFRAY le 16

décembre

* **Décès : nos condoléances à la famille de**

- Mahé Dheret-Dupart le 30 juin

- Yvette Quesnel le 12 août



BONNE ANNEE

Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous à travers ce bulletin au-delà des différentes commissions thématiques que nous avons eu, ou sur les différents supports numériques dont nous disposons.

Le Bourg-Dun, grâce aux engagements de nos bénévoles et de nos associations, de nos commerçants et artisans, de nos soignants, est doté d'une extraordinaire richesse. Qu'ils soient tous remerciés pour leur implication au quotidien. N'hésitez pas à les rejoindre ou à les encourager. Nous profitons

pleinement de notre nature, de notre environnement tout en bénéficiant de nombreux services de proximité et d'une vie culturelle dynamique

C'est ce modèle d'organisation, souvent envié à l'extérieur, qu'il nous faut préserver et faire évoluer. C'est l'affaire de chacun d'entre nous. Une partie de l'avenir de nos communes rurales en dépend. Les enjeux évoluent parce que la sociologie de nos villages change et nous devons nous adapter.

« Le Bourg-Dun, un village où il fait bon vivre ».

Pour 2022 au nom de notre conseil municipal, je vous souhaite une bonne année, pleine de réussite pour vos projets, pour vous-même et pour vos proches. Pussions-nous retrouver collectivement un monde apaisé et sanitairement plus serein.

Philippe Dufour maire

Une année en images

Les ateliers participatifs dans l'esprit de Noël



Noël reste avant tout une fête familiale où il est bon de partager du temps ensemble, de se retrouver autour de jeux et d'activités ludiques, de savourer un temps pour soi et ses proches. C'est dans cet état d'esprit que l'association Le Bourg-Dun Festif, en collaboration avec la styliste Anne Fo, a proposé des ateliers participatifs autour du thème de Noël mercredi 15 décembre.

Marionnettes enchantées

Dans le cadre de la programmation de Noël, le comité des fêtes a offert aux enfants du village un spectacle de marionnettes le 11 décembre dernier. Les marionnettes de la compagnie Il était une fois l'Histoire ont fait revivre « La légende du roi Arthur » dans une version drôle et colorée. Point d'épée Excalibur ni de Camelot au rendez-vous mais une version festoyante qui a adoubi le jeune public. Les rires des enfants en ont dit long sur le succès de l'événement!



Dans le « chaudron bavard »



Donner l'envie de lire, c'est le leitmotiv de l'équipe de la bibliothèque Anatole Loth que préside Chantal Verbeke. La transmission culturelle passe par des livres et des animations à l'image du spectacle de contes « Le chaudron bavard » donné le 4 novembre pour célébrer Halloween. La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16 à 17H30, le jeudi de 14H30 à 17H30 et le samedi de 14 à 17H00.



Pour être informé en temps réel des actualités du village, allez sur https://www.instagram.com/le_bourg_dun/?hl=fr

UN ÉTÉ EN GUINGUETTES

- La guinguette de Pete, les retrouvailles

« C'était magique de se revoir et danser ensemble ! » Après une année de disette festivalière, la team Pete the Monkey s'est installée au Bourg-Dun les 10 et 11 juillet pour une guinguette un peu spéciale. L'événement avait comme un goût du bonheur retrouvé, deux jours magiques pour danser et rêver aux couleurs de l'insouciance. La guinguette de Pete a semé des bulles d'optimisme au rythme de Fishbach, Poudre Noire ou encore Papooz, quelques pépites électrorock qui ont fait pétiller toutes les générations. Si tout va bien, le festival Pete the Monkey fêtera sa dixième édition l'été prochain, croisons les doigts ! A St Aubin sur Mer bien évidemment.



Vie municipale

- **Auberge du Dun, une page se tourne**

Le restaurant étoilé l'Auberge du Dun a fermé définitivement ses portes le 30 septembre dernier. C'est une page qui s'est tournée pour cet établissement de renom qui a œuvré au firmament de la gastronomie pendant 41 ans et a contribué à faire connaître notre village bien au-delà des frontières locales.

Souhaitons une heureuse retraite au chef Pierre Chrétien et à son épouse Nathalie ! Tous deux ont su montrer l'excellence des produits de notre terroir avec élégance et originalité. On est venu parfois de très loin pour goûter la carte du chef, celle-ci était réputée pour sublimer les poissons de la côte et la coquille Saint-Jacques.

Le couple avait repris l'ancienne pension bourgeoise avec l'envie d'entreprendre et d'offrir le meilleur à sa clientèle. Le guide Michelin ne s'est pas trompé en leur accordant une étoile en 1992. Depuis, cette dernière a toujours éclairé la carte de l'établissement.

Catherine Deneuve, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Marielle font partie des VIP qui sont venus honorer la table de l'auberge du Dun. Nathalie et Pierre Chrétien n'ont jamais ménagé leurs efforts pour donner aux lettres du Bourg-Dun la saveur du bien-vivre au village et nous les en remercions.



- **Nicolas Bénard, l'homme de terrain.**



S'il est un poste dont la commune ne peut se passer c'est celui du cantonnier ! Ses missions sont multiples et pas uniquement celles de s'occuper de l'entretien des routes et des chemins.

Nicolas Bénard, 41 ans, a été recruté comme agent technique en février 2021. Il travaillait auparavant comme plaquiste et monteur d'installations pharmaceutiques pour Sanofi.

Son nouveau métier le satisfait doublement, il est près de chez lui et ne le contraint pas à faire des déplacements professionnels. Il est aussi très polyvalent et lui permet de travailler de façon totalement autonome. « J'aime bien le contact avec les habitants et j'essaie toujours de rendre service à ceux qui en ont le plus besoin, il y a des gens vraiment attachants dans ce village et c'est un plaisir de leur apporter un petit plus dans leur vie ! »

Nicolas Bénard c'est un peu le Mac Gyver du Bourg-Dun, toujours un outil dans les mains et beaucoup d'astuces dans la tête pour résoudre petits et gros soucis du quotidien. Parmi les tâches les plus insolites qu'il a eu à faire, nettoyer le plancher... des cloches de l'église ! Une mission pour laquelle il a pris de la hauteur, vu d'en haut le village n'en est que plus beau !

Boutique-galerie, bienvenue aux Âmes voyageuses :

Implantée dans un ancien local communal attenant à la mairie, la boutique-galerie Les âmes voyageuses a ouvert ses portes le 10 juillet dernier en pleine effervescence de la guinguette de Pete !

L'âme de ce nouveau lieu de créations artisanales est la styliste Anne Fo qui a décidé de partager ses collections 100 % lin à d'autres artistes ayant la même fibre voyageuse qu'elle.

La boutique regorge de créations atypiques, des bijoux, des tableaux, des sculptures, des céramiques et des objets design qui s'invitent au fil des coups de cœur de la maîtresse des lieux.

La boutique-galerie proposera en plus l'été prochain des ateliers thématiques en compagnie des artistes et artisans invités. Elle est ouverte du jeudi au samedi de 10 à 12H00 et de 14 à 18H30 ou sur rendez-vous au 07 77 34 32 11.



Fermeture de la boulangerie :

La fermeture de la boulangerie est une difficulté pour notre village car elle fragilise les équilibres économiques et les offres commerciales de proximité. La réalité économique en a décidé autrement puisque le commerce était en redressement judiciaire depuis Septembre 2020, sa liquidation a été prononcée par le tribunal de commerce en décembre dernier. La procédure doit donc aller à son terme, le conseil municipal a choisi de faire valoir ses intérêts (paiement des dettes, reprise des locaux etc.) auprès du liquidateur par le biais d'un cabinet d'avocats. La situation risque de perdurer quelques mois, le conseil municipal devra également décider de l'avenir à donner pour ce fonds de commerce. Dans cette attente, le bar-épicerie-brasserie le Doris assurera le service de dépôt de pains et viennoiseries.



Travaux

• Focus sur Notre Dame

Fleuron de notre patrimoine et témoin de notre Histoire, l'église Notre Dame a fait l'objet de deux programmes de restauration conséquents au cours des dernières décennies.

Les derniers travaux réalisés répondaient à la nécessité d'une sauvegarde immédiate, interrompant du même coup le processus de confortation structurelle déjà engagé sur la partie instable de l'édifice.

Le dernier diagnostic effectué avait pour objectif de poursuivre ce travail de fond. Les résultats des études nous obligent à relancer les travaux dès maintenant !

Les consultations auprès des entreprises devraient être lancées dès ce début d'année 2022, la recherche des financements institutionnels sera engagée dans la foulée.

Bien entendu le mécénat et l'appel aux dons feront partie des solutions, une souscription en partenariat avec la fondation du patrimoine sera de nouveau d'actualité. Nous espérons que la mobilisation de chacun d'entre vous sera aussi importante que les éditions précédentes. Des informations complémentaires vous seront transmises sur le sujet en début d'année.



• Déploiement de la fibre optique



Les travaux sont en cours dans notre village, une armoire a été installée route d'Englesqueville au niveau de la remise. Elle desservira le Bourg-Dun et Saint-Aubin-sur-Mer. Le hameau du Beaufournier sera desservi par la commune d'Avremesnil et une habitation par la commune de Saint-Pierre-le-Vieux.

Nous pourrons bénéficier du haut débit (entre 20 et 900 mégabits) en fonction des connexions à partir d'octobre 2022. Attention ! Le passage de la fibre en domaine privé est à la charge du pétitionnaire. Anticipez et profitez de ce délai pour vérifier que votre fourreau enterré est en bon état depuis le domaine public jusqu'à votre habitation !

• Eco pâturage

Nous avons mis en place un éco pâturage en partenariat avec un éleveur local. La formule était expérimentée depuis plusieurs années au Clos Saint-Gilles avec des chevaux, elle a été étendue avec un petit cheptel caprin autour de l'église depuis cet été. L'éco pâturage est un élément important dans le cadre de la nouvelle réglementation liée au zéro phyto dans les espaces publics. Des chèvres à la place de produits chimiques ! Dans tous les cas, notre regard devra être différent sur l'entretien général dans le cadre de la transition écologique. Un vrai défi à relever !



• Ce qui a été réalisé en 2021

Des travaux visibles, d'autres qui le sont moins... L'année 2021 aura été riche en réalisations avec la rénovation du cimetière, la réhabilitation du chemin menant au Clos Saint-Gilles afin de sécuriser l'accès des piétons, la mise en accessibilité du local destiné à la boutique-galerie, l'abattage de vieux arbres sur la route d'Englesqueville et la cavée aux Moines, sans oublier les aménagements divers pour la guinguette du Dun. Le dernier chantier en date est la réfection du mur de soutènement devant l'office de tourisme pour un coût de 40 000 €, subventionné pour moitié par la Région et à hauteur de 25 % par le Département.

La sécurité du village, de ses habitants et de son patrimoine, reste une des priorités sur laquelle l'équipe municipale va se pencher en 2022. L'installation d'un système de vidéoprotection est à l'étude en collaboration avec la gendarmerie nationale afin de lutter contre les incivilités et les actes de malveillance. Les caméras seraient installées en des lieux stratégiques.

Et les cloches...

Leur restauration est en cours, l'entreprise Biard Roy est en train de réaliser les travaux mécaniques et électriques afin qu'elles puissent de nouveau sonner. Les trois cloches de l'église s'appellent Armande, Joséphine et Amélie ! La première date de 1842 et pèse 1500 kg, la seconde est de 1873 et pèse 900 kg et la dernière de 1909, elle fait près de 800 kg.

Les trois cloches ont été électrifiées en 1966, on ne les entendait plus depuis quelques années. La volée des cloches marquera la fin du chantier d'ici quelques semaines, un chantier patrimonial de 4500 € subventionné à 40 % par la communauté de communes. Le plancher d'accès a été restauré par notre menuisier local Mr Gouvernet.



• Ordures ménagères

Le service des ordures ménagères relève de la compétence de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre. Nous nous acquittions jusqu'à présent d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères proportionnelle au nombre de personnes par foyer. Une autre partie du territoire communautaire relevait d'une taxe assise sur le foncier.

Dans un souci d'harmonisation, il a été décidé que la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) sera appliquée à l'ensemble du territoire de Côte d'Albâtre à compter de 2022. La commune du Bourg-Dun n'a pas voté favorablement cette décision car nous pensons que le coût doit reposer sur le service rendu et non sur la valeur locative d'un bien. Nous devons toutefois nous rallier à la décision prise par la majorité de l'assemblée.

Action sociale

• Pôle de santé, le docteur Le Fricc bientôt à plein temps

Depuis le début de la crise sanitaire, la présence de notre pôle de santé dans notre commune a été un élément important. La commune a souhaité dès le départ accompagner nos soignants en leur mettant à disposition du gel hydroalcoolique, des équipements de protection et des locaux pour l'organisation de la troisième dose vaccinale.

Nous avons également intensifié et adapté les mesures de désinfection des locaux du pôle de santé. Grâce aux bénévoles, nous avons pu organiser la campagne vaccinale des deux premières doses au centre de Eu pour les plus fragiles d'entre nous. Les infirmières du pôle de santé assurent actuellement la vaccination pour la 3ème dose à domicile ou au cabinet sur réservation.

Les seniors sont soutenus grâce à la mise en place d'une cellule de veille. Que chacun soit remercié pour toute cette bienveillance qui renforce encore ces valeurs de solidarité auxquelles notre village est attaché.

Le pôle de santé évolue, **notre médecin le Docteur Le Fricc** sera à plein temps au Bourg-Dun à partir de février 2022.



INFOS en +

Liste des professionnels de santé :

- Dr Stéphane Le Fricc : 02 35 86 22 30
- Cabinet infirmier : Lucie Pupin-Mahamoud, tous les jours 06 78 74 20 99
- Chiropractie : Virginie Dupuis-Westhead 07 71 56 79 21
- Psychologue : Daphnée Vacossin, le mercredi 07 86 08 12 04
- Shiatsu : Marie-Charlotte Dupuis, jeudi et samedi 07 81 62 33 09
- Diététique : Laurianne Levasseur, vendredi et samedi 07 81 15 31 82
ou www.dieteticienne-levasseur.fr
- Sophrologie : Cécile Calderin, le lundi 07 49 67 88 47
- Psychologue-clinicien : Philippe Cavaroz, le samedi, RDV sur doctolib.com
- Conseil-coaching-formation : Nathalie Le Lanchon, le vendredi 06 98 80 08 23
- Kinésologue : Roselyne Halot, du lundi au samedi salle Evrard 06 03 34 35 41

• On pense à nos aînés !



Un questionnaire a été envoyé il y a quelques mois à nos aînés afin de connaître leurs besoins et leurs attentes. La majorité a exprimé un besoin d'informations plus important du fait de l'absence de vie associative et de réunions publiques ces derniers mois. L'édition de ce bulletin est un moyen d'y répondre, nous restons cependant à leur disposition.

Le second point relevait des aspects sanitaires et du besoin d'accompagnement de la vaccination, l'article précédent y répond.

78 colis de fin d'année, garnis de produits provenant de l'épicerie du village, ont été distribués le 18 décembre dernier aux seniors du village âgés de 64 ans et plus. Un avant-goût de Noël pour eux et une occasion pour l'équipe municipale de leur souhaiter de bonnes fêtes.

Les règles de bon voisinage :

Ce document n'a pas pour but d'être exhaustif mais de compiler les textes relatifs aux questions les plus fréquentes de nos administrés. Vous y trouverez donc quelques éléments de réponses.

Bricolage, Jardinage :

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés sur la commune par arrêté Préfectoral.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Il appartient aux propriétaires ou occupants de maintenir les arbres et haies en bon état de propreté et de s'entendre sur les modalités d'élagage avec leur voisin. Obligation également de couper les branches donnant sur la voie publique.

Interdiction de Brulage des Déchets Verts :

Le brulage à l'air libre des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.

(3 déchetteries à votre disposition).

Ordures ménagères :

Les éboueurs passent le lundi matin de chaque semaine sauf les jours fériés. Vous êtes priés de sortir celles-ci le dimanche soir uniquement afin qu'elles ne subissent aucune dégradation.

INFOS EN +

Les associations locales :

- Comité des fêtes : Thierry Borg 06 07 31 73 73
- Bourg-Dun Festif :
Lucie Pupin-Mahamoud 06 31 82 51 86
- Les Campagn'Arts : Pierre-Jean Corbi 06 09 30 88 93
- Association de restauration de l'orgue :
Sylvie Pupin 06 84 63 16 58
- La bibliothèque Anatole Loth : Chantal Verbeke
02 35 83 86 39
- AS Vallée du Dun : Arnaud Hennefier 06 27 94 37 75
- ASPTT lutte : Thierry Borg 06 73 29 81 13
- Les Potagistes : Benjamin Dubois 07 82 15 82 65
- Club des aînés : présidente Mme Rodrigues
- Gym : Mme Gouvernet 02 35 04 21 11
- Yoga : Claire Morice 06 11 62 59 10

Au vu du contexte sanitaire actuel, les événements qui vous sont proposés sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Dans tous les cas, la municipalité et les associations vous demandent de respecter le protocole sanitaire en vigueur.

- Vendredi 21 janvier à 18H30, assemblée générale du comité des fêtes **Annulé**
- Dimanche 30 janvier à partir de 14H00, jeux avec le comité des fêtes **Annulé**
- Samedi 5 mars à 20H00, théâtre avec la troupe de Belbeuf
- Dimanche 10 et 24 avril, premier et deuxième tour des élections présidentielles
- Dimanche 5 juin toute la journée, foire à tout
- Dimanche 12 et 19 juin, premier et deuxième tour des élections législatives
- Du 8 au 10 juillet, festival du lin et de la fibre artistique
- Du 14 au 16 juillet, festival Pete the monkey à Saint-Aubin-sur-Mer
- Dimanche 14 août, marché artisanal (à confirmer)

URBANISME

•Dématérialisation

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Il convient dans ce cas de déposer les demandes d'urbanisme en ligne sur le lien suivant : <https://gnau15.operis.fr/cotealbatre/gnau>